
La 2e Session du CIO à Athènes

SÉANCE DU SAMEDI 4 AVRIL 1896

Présidence de M. Vikélas, Président. Etaient présents : MM. de Coubertin, Kémény, le Commandant Balck.

M. Vikélas expose la nécessité de rencontres fréquentes entre les membres du Comité International qui sont présents à Athènes. Il résume les travaux du Comité depuis son origine. M. de Coubertin dit qu'il faut, dès d'abord, s'occuper du choix du pays où auront lieu les Jeux Olympiques de 1904 afin de bien marquer la continuité de l'entreprise et rappeler son caractère éminemment international. M. Kémény appelle l'attention du Comité sur la regrettable inactivité de quelques-uns de

d'une adresse à S.A.R. Monseigneur le Prince Royal et d'une corbeille de fleurs à Madame la Princesse Royale. Le Comité s'ajourne à lundi.

SÉANCE DU LUNDI 6 AVRIL

Le Comité s'est réuni à l'Hôtel Grande-Bretagne, sous la présidence de M. de Coubertin, M. Vikélas étant empêché. Etaient présents : MM. le Général de Boutowski, le Commandant Balck Kémény, le Dr Gebhardt et le Dr Jiri Guth. M. de Coubertin résume ce qui s'est dit à la séance précédente et propose à l'approbation du Comité les résolutions adoptées. Il donne lecteur



Les membres du CIO et la famille royale de Grèce. (Debout de g. à d.) Jiri Guth, Demetrius Vikélas, Ferenc Kémény, Pierre de Coubertin, Alexandre de Boutowski, Wilhelm Gebhardt et Victor Balck. Assis, de gauche à droite, le prince Georges, le prince héritier Constantin et le prince Nicolas.

ses membres qui n'ont répondu à aucune communication et ne sont même pas excusés à la première célébration des Jeux. Il désire que le Comité adopte un règlement formel afin d'éviter le retour de pareils faits. M. Le Commandant Balck dit que pour sa part, il serait mieux que les Jeux Olympiques de 1904 puissent avoir lieu à Stockholm. Il exprime les sympathies de S.A.R Monseigneur le Prince Royal de Suède pour les Jeux et appelle l'attention du Comité sur certains points défectueux du programme de 1896. M. Kémény propose de déposer une couronne au nom du Comité International au pied de la statue de M. Averof. M. Vikélas et M. de Coubertin font remarquer que la signification d'une semblable manifestation n'apparaît pas bien clairement. M. de Coubertin propose, à la place, la remise

d'un projet d'adresse à S.A.R. Monseigneur le Prince Royal; les termes en sont acceptés et le Comité décide de demander une audience à S.A.R pour lui présenter l'adresse. M. Le Dr Gebhardt exprime le voeu que les Jeux Olympiques de 1904 soient célébrés à Berlin. M. Kémény appuie cette proposition. M. le Commandant Balck propose Stockholm et est appuyé par M. le Général de Boutowski qui fait remarquer combien la Suède présenterait d'avantages pour une première célébration. Le Comité examine s'il est indispensable de fixer d'ores et déjà la ville dans laquelle auront lieu les Jeux de 1904. M. de Coubertin rappelle que l'idée de les organiser à New York date du Congrès de Paris, qu'une proposition ultérieure a été faite en faveur de Stockholm et qu'enfin on vient de formuler une demande au

nom de l'Allemagne. Berlin, New York et Stockholm ont donc des droits à exiger une prompt solution. Il est reconnu que nulle demande du même genre n'a été faite en faveur de Londres ici ni d'aucune autre capitale.

Le Comité étudie ensuite les moyens de créer des ressources en vue de la publication des divers documents intéressants la gestion des Jeux Olympiques et ayant un caractère international.



SÉANCE DU MARDI 7 AVRIL

Présidence de M. Vikélas, Président. Etaient présents : MM. de Coubertin, le Général de Boutowski, le Commandant Balck, Le Dr Gebhardt, Kémény et Jiri Guth.

Le Comité reprend l'examen des questions étudiées la veille. M. de Coubertin demande qu'un rapport général sur les Jeux Olympiques de 1896 soit rédigé par un membre du Comité International et publié; il propose que les fonctions de rapporteur général soient confiées à M. le Docteur Gebhardt : adopté. M. le Dr Gebhardt dit qu'il y aurait peut être lieu de réunir un nouveau congrès pour compléter et réviser sur certains points l'oeuvre du Congrès de Paris. M. Vikélas dit qu'on ne doit point se presser de modifier cette oeuvre à l'heure où elle semble en voie de s'accomplir en de bonnes conditions. M. Kémény propose de s'en remettre au Président du soin de convoquer le Comité en conférence quand la chose lui semblera possible et désirable : adopté.

SÉANCE DU JEUDI 9 AVRIL

Le Comité s'est réuni chez M. Vikélas, Président. Etaient présents : MM. le Général de Boutowski, le Commandant Balck, de Coubertin, Gebhardt, Kémény, Jiri Guth.

M. Kémény demande qu'il soit faite une photographie des membres du Comité International en groupe et de même que tous les concurrents soient photographiés en groupe dans le stade. M. Vikélas se charge de voir à ce sujet M. Philémon : rendez-vous est pris pour la photographie des membres du Comité International. La question du budget du Comité figurant de nouveau à l'ordre du jour, M. de Coubertin expose que les annonces seraient le meilleur moyen de couvrir les frais de publication. M. Kémény demande que l'on établisse une cotisation pour les sociétés qui voudront s'affilier au Comité. M. de Coubertin observe qu'en procédant de la sorte, on risque de mécontenter les grandes fédérations de sports qui s'abstiendront peut-être, tandis que les sociétés de minime importance s'empresseront de s'affilier. Ce n'est pas là le but que l'on doit se proposer. M. le Dr Gebhardt suggère la formation dans chaque pays de comités nationaux puissants et autant que possible subventionnés par les gouvernements. Au centre se trouverait le Comité International qui aurait son siège. pour chaque Olympiade, dans la ville où vont avoir lieu les Jeux: le Bulletin du Comité serait rédigé en trois langues : français, anglais, allemand. Il y aurait trois ordres

d'abonnements : les sociétés affiliées à une union une cotisation simple; les sociétés indépendantes une cotisation double; les "sportsmen" appartenant à aucune société, une cotisation quadruple.

M. le Commandant Balck estime qu'on doit avoir dans chaque pays une personne notable et qualifiée pour cela, organiser de son mieux le comité national et qu'à celui-ci incombera le soin de recueillir les cotisations selon les règlements locaux qu'il aura établis. M. Kémény observe qu'il existe déjà des comités qui ont un caractère stable et définitif : en Hongrie, notamment. M. Jiri Guth dit que la situation de la monarchie austro-hongroise suppose une organisation particulière et que les grandes nationalités qui en font partie doivent avoir chacune leur comité distinct. l'existence d'un comité hongrois et d'un comité tchèque n'expliquant pas suffisamment la participation des autres nationalités. M. le Général de Boutowski désire que l'on précise le rôle et les fonctions du Comité International. Il se demande s'il y aurait un avantage quelconque pour les sociétés à s'affilier au Comité étant donné qu'on ne peut songer à fermer les Jeux Olympiques aux sociétés qui ne seraient pas affiliées. Il insiste ainsi que M. le Dr Gebhardt sur la nécessité d'élargir les règlements au point de vue amateurisme; la définition de l'amateur telle qu'elle est établie par le Congrès de Paris est très stricte. Le Général de Boutowski s'élève enfin contre la spécialisation en matière de sport et exprime des regrets de ce que le pentathlon ait été omis du programme de 1896. Le Comité s'associe unanimement à ses regrets qui sont partagés par tous. M. de Coubertin dit que tous les membres du Comité conservent, chacun en ce qui le concerne, leur pleine liberté d'exprimer leurs vues en matière pédagogique. il importe cependant de se rappeler que le Comité n'est point compétent pour juger si tel sport est préférable à tel autre et doit lui être préféré. Le Comité a pour mission d'organiser des Jeux Olympiques dans lesquels tous les sports sont représentés et non de faire un choix parmi ces sports. M. de Coubertin expose ensuite ce qui a déjà été décidé par le gouvernement français par rapport aux Jeux qui auront lieu pendant l'Exposition de 1900. M. le Dr Gebhardt demande le comité français et en général chaque comité national chargé de préparer la célébration des Jeux, ne pourrait pas se charger pendant les quatre années qui précèdent les Jeux de toutes les dépenses provenant de fait du Comité International. Il est répondu que le Comité International doit jouir d'une complète indépendance à l'égard des comités nationaux et qu'en acceptant d'eux un semblable appui, il aliénerait précisément son indépendance. M. Vikélas, Président, résume les discussions et insiste pour que l'on ne légifère pas trop et qu'on n'engage pas l'avenir d'une manière trop précise.

SÉANCE DU VENDREDI 10 AVRIL

Le Comité s'est réuni chez M. Vikélas, Président et sous sa présidence.



M. Vikélas rappelle que conformément au règlement adopté par le Congrès de Paris, la présidence du Comité International appartient au pays dans lequel seront célébrés les prochains Jeux Olympiques. Il propose à ses collègues de confirmer néanmoins par un vote cette décision du Congrès en conformité de



Diplôme olympique dessiné par Nikiforos Lytras.

laquelle M. de Coubertin exercera les fonctions de Président de 1896 à 1900 : adopté.

M. Kémény dit que le Comité a un caractère définitif et qu'il peut se recruter lui-même, qu'en conséquence, il y aura lieu de remplacer certains délégués qui ont prouvé par leur inertie et leur indifférence, qu'ils ne prenaient pas intérêt à l'oeuvre entreprise. M. le Commandant Balck indique M. le Colonel Fox comme apte à représenter efficacement l'Angleterre. Il est entendu que chaque membre du Comité International s'efforcera de subvenir pour chaque part, en faisant recueillir des annonces et en groupant les sociétés, aux frais de publication du Comité.

A l'issue de la séance, les membres du Comité International ont été reçus en audience par L.A.S. le Prince et la Princesse Royale auxquels ils ont présenté une adresse et une corbeille de fleurs.

SÉANCE DU DIMANCHE 12 AVRIL

Présidence de M. Vikélas, Président. Etaient présents : MM. de Coubertin, le Général de Boutowski, le Commandant Balck, Jiri Guth, Kémény, Gebhardt.

Le protocole suivant, résumant les discussions des jours précédents a été adopté à l'unanimité :

Le Comité considérant que la résolution adoptée par le Congrès de Paris, portant que les Jeux Olympiques doivent être célébrés successivement dans toutes les capitales du monde, est la base même de l'oeuvre dont il a la charge, décide de proposer au vote de ses membres pour la célébration des Jeux Olympiques de 1904, conformément aux demandes qui lui ont été adressées, New York, Berlin ou Stockholm. Le Comité prend acte de la proposition faite par M. Kémény de tenir ultérieurement les Jeux Olympiques à Budapest.

M. le Dr Gebhardt est chargé de rédiger le rapport général sur les Jeux Olympiques de 1896.

Le Comité International aura désormais son siège dans la ville où doivent être célébrés les prochains Jeux Olympiques. Le Bulletin y sera publié autant que possible en trois langues : française, anglaise, allemande. La présidence du Comité appartient toujours, ainsi que l'a décidé le Congrès de Paris, au pays dans lequel vont avoir lieu les Jeux Olympiques.

Le Président du Comité aura toute liberté pour organiser le secrétariat. Il pourra choisir des secrétaires en dehors même du Comité, mais ceux-ci ne seront en fonction que pour le temps de sa présidence.

Seront considérés comme démissionnaires les membres du Comité International qui n'auront pas adressé au Président, au moins un rapport annuel ou auront négligé, sans excuses valables, d'assister ou de se faire représenter aux Jeux Olympiques.

Le Comité se complète lui-même et procède au renouvellement de ceux de ses membres qui ces-

sent d'en faire partie. Il a droit d'exercer un contrôle sur les décisions d'ordre général prises par les comités nationaux et affectant l'institution.

Chaque membre du Comité International s'efforcera de subvenir, pour sa part, en faisant recueillir des annonces et en groupant les sociétés, aux frais de publication du Bulletin et des documents du Comité.

Le Président pourra convoquer en conférence le Comité International quand il le jugera possible et désirable.

SÉANCE DU MARDI 14 AVRIL

Présidence de M. Vikélas, Président. Etaient présents : MM. de Coubertin, de Boutowski, Balck, Gebhardt, Jiri Guth, Kémény. Le Comité s'occupe de la question soulevée inopinément dans la presse et l'opinion athéniennes au sujet de la célébration des Jeux Olympiques dans l'avenir et de leur fixation définitive en Grèce. Après un échange de vues entre MM. Gebhardt, de Coubertin, Jiri Guth, il est reconnu unanimement qu'il n'est pas désirable que les Jeux appartiennent exclusivement à un pays et que d'ailleurs, le Comité a pour mission d'exécuter sur ce point la décision du Congrès de Paris, et n'est point libre d'y porter attention. En conséquence, il n'y a pas lieu de revenir sur le protocole adopté l'avant-veille.

Le Comité décide de publier les procès-verbaux de la session sur la proposition de M. Kémény, le Comité adresse d'unanimes remerciements à M. Vikélas pour le zèle et le talent avec lesquels il a présidé ses travaux depuis deux ans.

Fait à Athènes le 2/14 avril 1896

Le Président
Demetrius Vikélas

Le Secrétaire général
Pierre de Coubertin